



**PRIX MPF RENÉ FONTAINE**  
**PATRIMOINE ET ARCHITECTURE**  
*LE BÂTI RURAL DANS SON TERRITOIRE ET SON PAYSAGE*

Depuis 35 ans, l'association Maisons Paysannes de France organise un concours destiné à préserver et à mettre en valeur notre environnement rural, le paysage, le patrimoine de pays et les savoir-faire.

Deux ensembles de prix sont attribués. Les prix "Bâti ancien et savoir-faire" - pour valoriser des travaux de restauration de qualité, effectués sur des bâtiments existants - et les prix "Bâti contemporain" pour un patrimoine d'aujourd'hui et de demain. Les projets devront être inspirés d'une tradition vernaculaire, écologique, sobre et en harmonie avec l'environnement.

Les dossiers peuvent être présentés par des maîtres d'ouvrage, des autoconstructeurs, des architectes, des artisans ou groupements de plusieurs d'entre eux.

L'aspect pédagogique des réalisations sera fondamental dans le choix des lauréats.

Le concours est soutenu par la Fondation du Patrimoine, le Ministère de la Culture, ainsi que par des donateurs extérieurs : Patrice Besse, Terreal et Saint-Astier.

Les projets seront recevables jusqu'au 2 juillet 2021 et les prix remis au Salon du Patrimoine en octobre.

**Plus d'informations sur [www.maisons-paysannes.org/actions/concours/](http://www.maisons-paysannes.org/actions/concours/)**



**maisons  
paysannes  
de france**



LES LAURÉATS DU CONCOURS 2020



Catégorie "Bâti contemporain"



Catégorie "Bâti ancien et savoir-faire"

Les coups de cœur

